

Journée du 11 mars 2010⁽¹⁾

Le Rhône antique entre Provence et Languedoc d'après les textes grecs et latins

par Michel GAYRAUD

La préparation d'un ouvrage sur la géographie antique de la Narbonnaise Première m'a conduit à rassembler la totalité des écrits grecs et latins sur ce sujet. C'est de cette recherche que j'ai extrait le dossier du Rhône dans sa partie méridionale, entre Orange et la mer. Cette présentation n'inclue donc que des sources littéraires, à l'exclusion de la documentation épigraphique, archéologique ou numismatique. C'est dire par conséquent que je ne prétends pas brosser un tableau exhaustif de nos connaissances. Mais il est parfois salutaire de revenir aux fondamentaux. D'autres déjà ont abordé le sujet, notamment Van Ooteghem dans les *Mélanges Henri Grégoire* en 1949 et de Saint-Denis dans la revue belge *Latomus* en 1981, sans compter E. Desjardins, F. Benoît et G. Barrauol dans leurs travaux de géographie historique. Je m'en distinguerai d'abord par une vision plus restreinte. Ne me préoccupant que de la partie méridionale du fleuve, je ne dirai rien de la source ou des sources du Rhône, rien non plus sur la traversée du lac Léman, et rien encore sur les affluents dont le plus important, la Saône, suscitait le débat de savoir si elle se jetait dans le Rhône ou si c'était l'inverse. En revanche, selon la classification officielle des périodes historiques qui mène l'Antiquité tardive jusqu'au couronnement de Charlemagne en 800, j'inclurai les auteurs du VI^e et du VII^e siècle.

J'ai pu isoler 49 séquences textuelles, 22 en langue grecque et 27 en latin, émanant de 13 auteurs et anonymes grecs et 18 latins. En grec, le plus ancien est Hérodote dans la deuxième moitié du V^e s. av. J.C, le plus récent Procope qui écrivit vers 550 ap. J.C. En latin, le plus ancien est Tite-Live qui a rédigé ses *Histoires* entre 27 avant et 17 après J.C. Le plus récent est le Pseudo-Frédégaire qui écrivit ses *Chroniques* en 613. Ces auteurs sont évidemment plus ou moins prolixes sur notre sujet. Chez certains, le Rhône n'est cité que pour l'inclure dans une liste de fleuves importants ou pour relever un caractère pittoresque. Pour d'autres il est inclus dans un récit historique détaillé ou une description scientifique précise.

C'est le cas en grec d'Apollonios de Rhodes dans ses *Argonautiques* écrits dans le deuxième tiers du III^e s. av. J.C., du géographe Strabon dont la rédaction définitive du livre IV date de 18 après J.C., et du géographe Ptolémée qui, dans la perspective d'une représentation cartographique de la terre, a donné la position, par des coordonnées en degrés de longitude et de latitude, des points remarquables du paysage et de tous les villes connues.

En latin, on s'attache surtout aux *Histoires* de Tite-Live et à l'*Histoire Naturelle* de Pline l'Ancien, dédiée en 77 au futur empereur Titus, mais aussi au philosophe Sénèque qui dans ses *Questions Naturelles* dans les années 61-64 s'intéressa à la connaissance des réalités physiques, au sénateur Avienus qui a donné dans la deuxième moitié du IV^e siècle un périple, *Ora Maritima*, s'évertuant à décrire en vers le littoral des navigateurs grecs de jadis, et de Martianus Capella auteur vers 420

d'un roman allégorique, "Les Noces de Philologie et de Mercure", où devant les dieux de l'Olympe s'illustre chacun des arts libéraux. C'est ainsi que la Géométrie au livre VI appelle un exposé de cosmographie.

Commençons d'abord par examiner l'étymologie du nom "Rhône". Selon Pline l'Ancien (III, 32), décrivant le pays des Volques des Pyrénées au Rhône, le Rhône tire son nom de Rhoda fondée par les Rhodiens. Pline, pourtant bon connaisseur de la Gaule Narbonnaise où il fut haut fonctionnaire des finances, fait sans doute la confusion entre Rhoda fondation des Rhodiens sur la côte catalane (Rosas) et Rhodanousia, fondée par les Marseillais sur la rive droite du bas Rhône. La Périégèse, écrite par un anonyme vers la fin du II^e s. av.J.C, ne s'y était pas trompée. Aux vers 201-210, on lit : "Le long de la mer, au dessous des Ibères, se trouvent les Ligures et les cités grecques que les Phocéens de Marseille ont peuplé de colons. La première est Emporion, Rhodè la seconde, celle-ci fondée par les Rhodiens jadis puissants en mer. Après eux s'avancèrent jusqu'en Ibérie les Phocéens qui avaient fondé Marseille, et ils eurent Agde et Rhodanousia, près de laquelle coule le grand fleuve Rhône". Ce renseignement est repris par Strabon (IV, 1,5) selon lequel les Marseillais fondèrent Rhodanousia et Agde "contre les Barbares qui habitent le long du Rhône".

Ceci n'empêche pas l'erreur de Pline de perdurer. On la retrouve dans saint Jérôme, au Commentaire de l'épître aux Galates, élaboré en 386 quand Jérôme vint s'installer à Bethléem : "L'oppidum de Rhoda a été fondé par les Rhodiens et de lui le Rhône a tiré son nom" (II, préf.). Quant à Isidore de Séville, il écrit dans ses Origines, au début du VII^e siècle : "Le Rhône fleuve de la Gaule, tire son nom de Rhodum que fondèrent les colons rhodiens" (XIII, 21,29).

Mais le comptoir Rhodanousia, fondé par les Marseillais, est bien connu d'Etienne de Byzance, dans ses Ethiopiques, à la fin du V^e siècle après Jésus-Christ : "Rhodanousia, ville de Marseille. Ethnique, Rhodanousiens. Rhodanousia, ville dans le territoire marseillais. L'habitant est un Rhodanousios, au féminin Rhodanousia". Ce comptoir de Rhodanousia correspond probablement au site d'Espeyran comme l'ont expliqué G. Barruol et M. Py.

Il existe toutefois une autre étymologie, fournie par un texte curieux, le *De urbibus gallicis*, liste étymologique de 17 agglomérations de la région lyonnaise, élaborée vers le milieu du V^e siècle, et qui dit au §4 : "Rhodanus vient de Rho-dan, rho : excès et dan : juge, à la fois en gaulois et en hébreu. De là Rhodanus qui signifie "juge terrible".

Ainsi peut-on aborder les renseignements de géographie physique. Ce qui frappe le plus les auteurs anciens, ce sont la longueur de son cours et la violence de ses eaux. Concernant sa longueur, il faut comprendre que les Anciens habitués à l'Hellade sans rivières, à l'Espagne, à l'Italie péninsulaire ne pouvaient qu'être frappés par l'énormité des fleuves de la Celtique. Aussi le Rhône a-t-il particulièrement retenu leur attention. C'est pourquoi il occupe une place de choix dans la description des fleuves par les auteurs de l'Antiquité.

Diodore de Sicile dans sa Bibliothèque Historique, composée dans le troisième quart du I^{er} siècle av. J.C., dit que "c'est le plus grand des fleuves de la Gaule qui coule vers notre mer. Il a ses sources dans les Alpes". Silius Italicus, avec le ton épique qu'impose le sujet des Punique écrits à partir de 80, ne fait que dire la même chose : "Le Rhône prend naissance chez les Celtes, dans le massif des Alpes aux rocs neigeux et en fait surgir tout son immense cours, lui qui, fendait les plaines

de son flot écumant, précipite ses eaux rapides dans la mer” (III, 442-450). Plus précis est le texte de Pomponius Mela dans sa *Chorographie*, vers 43 ap. J.C., qui se voulait être un condensé de géographie pour le grand public. Après avoir relevé que le Rhône, une fois traversé le Lac Léman et s’être tourné vers l’Ouest, détourne son cours vers le Midi et fait son entrée en Narbonnaise, l’auteur ajoute que “là, déjà gros de l’apport de plusieurs affluents et encore grossi aussitôt après, il se précipite entre Volques et Cavares” (II, 79).

Ce fleuve est si long qu’on le compare souvent à d’autres grands fleuves, le Pô et l’Euphrate. C’est Aristote le premier dans ses *Météorologiques* qui signale vers 350-340 av. J.C. que “en Ligurie, un fleuve qui n’est pas moindre que le Rhône se perd sous terre et reparaît en un autre endroit” (I, §351 a). On envisage même parfois une communication entre Rhône et Pô, comme Apollonios de Rhodes qui fait remonter le cours du Pô (Eridan) à ses Argonautiques, après la conquête de la Toison d’Or. Alors, “sortis de ce fleuve, ils pénétrèrent dans le cours profond du Rhodanos qui se jette dans l’Eridan. En se mêlant, leurs eaux retentissent et se soulèvent à leur point de rencontre” (IV, 627 sq.). Cette curiosité peut s’expliquer par la relative similitude des deux noms, Eridanos et Rhodanos, par la proximité des sources et par la connexion de lacs divers et nombreux (Léman, Neuchâtel, Constance, Quatre Cantons), ainsi que par le désir de faire parcourir aux Argonautes des contrées mystérieuses d’Occident. Quant à la comparaison avec l’Euphrate, on la trouve dans un curieux journal de voyage aux Lieux Saints de 381 à 384, écrit par une grande dame romaine, originaire de Galice, Egeria, à destination de ses “sœurs” restées en Gaule. Parvenue à l’Euphrate, elle le qualifie de “fleuve énorme et terrifiant” dont le courant est “aussi impétueux que celui du Rhône, sauf que l’Euphrate est encore plus large” (18,2).

Ce sont les auteurs latins qui s’arrêtent volontiers sur la violence du courant du Rhône, peut-être à cause du souvenir laissé par la traversée du fleuve par Hannibal. Ce dernier, exhortant ses troupes à marcher vers les Alpes, leur déclara d’après Tite-Live (XXI, 30, 4-7) “Maintenant que le Rhône, ce si grand fleuve, a été traversé malgré les milliers de Gaulois qui faisaient obstacle et malgré la violence du fleuve même, qu’il a fallu dompter... vous vous arrêteriez fatigués ?”.

Pline l’Ancien (III, 32) l’appelle “le fleuve le plus tumultueux des Gaules”. Ammien Marcellin dans le livre XV des *Res Gestae*, rédigé en 385 ou 386, selon des informations personnellement recueillies en Gaule lors de l’arrivée du César Julien (355) dit que : “Au terme de la carrière que la nature a prescrite au Rhône, ses eaux écumantes s’unissent à la mer gauloise” (XV, 11 18). Isidore de Séville (XIII, 21,29) le décrit “précipitant son cours rapide, il fend les flots tyrrhéniens et présente un réel danger pour les navigateurs, quand ses flots et ceux de la mer se livrent combat”. Gare donc à ceux qui veulent le franchir à la nage, comme les Arvernes envoyés en 568 par le roi Sigebert pour prendre Arles mais qui chassés de la ville “se dirigèrent, selon Grégoire de Tours, vers le Rhône et là, se mettant sur leurs boucliers, ils gagnent l’autre rive ; mais beaucoup d’entre eux, entraînés par la violence du courant, sont noyés” (Histoires IV, 30).

Cette violence est due à son alimentation et à ses crues que quelques sources mentionnent : “Le Rhône, comme le Rhin ou le Danube, écrit Sénèque dans les *Questions Naturelles*, ont un cours impétueux : “dilatés ils se donnent de nouvelles rives” (III, 27,8), tandis que leur étiage a lieu en été “bien qu’ils viennent de montagnes constamment couvertes de neiges très hautes” (IV, 2 20).

Le Rhône est donc difficile à traverser. Il est “rebelle à la construction de ponts”, selon la formule de Silius Italicus (III, 455). On sait bien que le seul qui existait vraiment est le pont de bateaux qui reliait les deux rives et les deux parties d’Arles, surnommée par Ausone, dans son Tableau des Villes célèbres “Arles la double, accueillante hôtesse” (Opuscula XI, 10). La traversée devait donc s’effectuer sur des embarcations de bois et par des gués et des îles, là où la disposition des lieux le permettait. C’est ce qu’explique bien Polybe lorsque dans ses Histoires, écrites au milieu du II^e s. av.J.C, il décrit la traversée du fleuve par Hannibal et son armée en 218. Après avoir envisagé de le traverser “à l’endroit où il n’a qu’un lit, environ à quatre jours de marche de la mer” (III, 42, 1), Hannibal, son armée et ses éléphants “marchant le long du fleuve en remontant son cours jusqu’à 200 stades, arrivèrent en un endroit où le fleuve se trouvait divisé en deux bras qui entouraient une petite île, et ils s’y arrêtaient. Avec des pièces de bois tirées de la forêt voisine, qu’ils ajustèrent et lièrent, ils eurent en peu de temps construit une grande quantité de radeaux, en nombre suffisant pour leurs besoins présents” (III, 42, 7-8). Mais pour faire traverser les éléphants, il fallut construire une plateforme et la stabiliser, et c’est pourquoi “ils assujettirent le côté exposé au courant à l’aide de câbles fixés sur la terre ferme aux arbres qui poussaient sur la rive, et cela pour que tout l’ouvrage résistât et ne fût pas emporté par le fleuve” (III, 46, 3). Ce célèbre passage du Rhône par Hannibal a dû s’effectuer entre Beaucaire et Roquemaure. Tite-Live relate cet épisode en donnant quelques précisions politiques et techniques. Hannibal, par des cadeaux, amena les Volques qui habitaient la rive droite “à réunir de partout des bateaux et même à en fabriquer, car ils désiraient voir cette armée traverser le Rhône pour que leur pays soit débarrassé au plus tôt d’une telle masse d’hommes. On rassembla donc une immense quantité de bateaux, et aussi des barques qui étaient faites sans soin particulier pour circuler à proximité. Puis les Gaulois, les premiers, se mirent à en fabriquer de nouvelles en creusant des troncs d’arbres, ensuite les soldats aussi, poussés à la fois par l’abondance du bois et par la facilité du travail, firent en hâte des embarcations informes sans s’inquiéter de rien pourvu qu’elles pussent flotter et recevoir une charge, afin de les transporter, eux et leurs bagages” (XXI, 26, 6-9). Mais pour prendre à revers les troupes volques qui s’étaient réfugiées sur la rive gauche, Hannon fut envoyé plus haut sur le fleuve qu’il traversa à 25 milles de là, à l’endroit où une petite île divisait le Rhône en deux voies moins profondes et où il put faire passer sur des radeaux des chevaux, hommes et charge-ments (XXI, 27, 4-5).

Ainsi donc les textes laissent clairement entendre que le Rhône était navigable par des embarcations assez légères. Aristote le disait déjà dans ses *Météorologiques* (I, 351 a). C’était donc une voie commerciale sur laquelle Strabon s’étend quelque peu : “En ce qui concerne les commodités de la navigation fluviale, le Rhône présente des avantages exceptionnels, puisqu’il reçoit des affluents venus de plusieurs directions, qu’il débouche sur notre mer et qu’il traverse la contrée la plus favorisée de la Celtique” (IV, 1,2). Au commerce des produits agricoles sous-entendus par Strabon, s’ajoutait le trafic des métaux surtout sur les voies parallèles au Rhône. Le plus célèbre, pendant cinq ou six siècles, fut l’étain extrait et fondu en Grande-Bretagne. Diodore de Sicile, dans sa *Bibliothèque Historique*, explique que “les marchands qui achètent l’étain aux gens du pays, le transportent en Gaule et finalement, traversant à pied la Gaule en trente jours, ils conduisent à dos de cheval leurs charges jusqu’à l’embouchure du Rhône” (V, 22).

Nous voici donc arrivés à cette embouchure. Ammien Marcellin (XV, 11,18) écrit : “Au terme de la carrière que la nature a prescrite au Rhône, ses eaux écumantes s’unissent à la mer gauloise, dans le large golfe qu’on appelle des Graus et qui est distant d’Arles d’environ 18 milles”. Cette embouchure est vaste dit Silius Italicus (III, 450) et “elle présente, ajoute Isidore de Séville, un réel danger pour les navigateurs” (XIII, 21, 29). Que le Rhône se termine par un delta, toutes les sources en sont bien d’accord, comme le dit Tite-Live : “Ce fleuve se divise en plusieurs bouches pour se jeter dans la mer” (XXI, 26, 3-4). Mais sur le nombre de ces bouches, il y a des désaccords profonds.

Deux pour Polybe (XXXIV, 10,8) et pour Ptolémée (II, 10, 1) qui est le seul à en donner les coordonnées : la bouche occidentale 22°50’ et 42°40’, la bouche orientale 23° et 42°50’.

Trois pour Artémidore d’Ephèse, auteur d’une Géographie vers 100 av. J.C. (fragment.33), ainsi que pour Pline l’Ancien dans un passage célèbre : “Ses deux petites bouches sont appelées Libyques dont l’une est l’Hispanique et l’autre la Métapine. La troisième et la plus grande se nomme Massaliotique. Il est des auteurs qui disent qu’il y eut aussi à l’embouchure du Rhône un oppidum d’Heraclea” (III, 32-33). C’est le renseignement repris par Martianus Capella dans les Noces de Philologie et de Mercure : “Ses bouches portent plusieurs noms. On appelle l’une Hispanique, l’autre Métapine et la troisième qui est la plus longue Massaliotique” (v.635).

Mais on trouve encore cinq bouches chez Timée au III^e s. av. J.C. (fragment 70), chez Diodore de Sicile au I^{er} s. av. J.C. (V, 25) et chez Avienus au IV^e siècle (v.685 et sq.). Et même sept bouches chez Apollonios de Rhodes au III^e s. av. J.C. dans les Argonautiques : “Ce fleuve vient des terres les plus reculées où sont les portes et le domaine de la Nuit. C’est de là qu’il s’élance. Il précipite une partie de ses eaux sur les rivages de l’Océan et il jette les autres soit vers la mer Ionienne, soit dans la mer Sardonnienne, golfe immense où ce cours se divise par sept bouches (IV, v.627-634).

La seule source un peu précise est Pline l’Ancien, mais un mot d’éclaircissement sur les bouches “libyques” n’est peut-être pas inutile. Est-ce une mauvaise leçon pour Ligya, équivalent des Ligures, ce qui n’est pas impossible ? Mais la solution la plus vraisemblable consiste à voir dans Libyca l’ethnique d’une ville ou d’un peuple établi entre les bras occidentaux du Rhône : les Libii. La restitution de ce nom s’appuie sur l’existence en Italie transpadane, autour de Verceil, du peuple des Libicii, cité par Tite-Live et Pline. Les bouches libyques seraient donc caractérisées par le nom de ce peuple riverain. Ceci permet de comprendre le géographe athénien du V^e s. av.J.C, Phileas (Périples, fragment 1) disant que le Rhône sert de limite à l’Europe et à la Libye. Mais bien sûr dans ce texte, il ne peut pas s’agir d’une délimitation des continents. Parmi ces bouches libyques, il en est une que Pline appelle Métapine, c’est-à-dire celle par où, si ce nom vient du grec, les eaux du Rhône sont absorbées “ensuite” (meta), ce qui correspondrait à l’un des bras intermédiaires, comme le Rhône d’Albaron ou le Rhône de Saint-Ferréol. Resterait à connaître Heraclea citée dans le texte de Pline. Il faut la chercher dans la partie occidentale des bouches du Rhône, soit sur le littoral, soit dans l’arrière-pays immédiat, sur une hauteur rocheuse proche du delta. Ce n’est pas en tout cas Saint-Gilles, comme on l’a longtemps supposé à partir d’un texte facétieux trouvé dans

cette localité sur le palais du roi wisigoth Athaulf et de son épouse Galla Placidia. On sait que cet écrit a été vraisemblablement écrit par le chanoine de Montpellier, Pierre Gariel.

Ne cherchons pas davantage de renseignements sur le delta du Rhône dans les textes grecs et latins. Le nom de Camargue, qui ne vient peut-être pas, comme on le répète, du nom d'un propriétaire foncier, Annius Camars, mentionné dans une inscription latine, n'apparaît que tardivement. Sa première attestation se trouve en 920 dans un diplôme relatant le don à Eldegarde par l'archevêque Rostagnus d'une terre relevant de l'Eglise située sur le territoire de la villa de Fumières "in insula Camarigas", dans l'île de Camargue. Peu après en 923 l'archevêque Manasses concéda à l'évêque de Marseille qui plaidait le dénuement de son Eglise à cause des Sarrasins, l'abbaye Saint-André "sitam in territorio urbis Arelatensis, in insula Camaricas super flumen Rhodani".

Il reste à examiner un dernier volet sur le Rhône antique tel qu'il apparaît dans les sources écrites : celui du Rhône limite et frontière. Bien sûr ce rôle n'a pas été rempli à l'époque romaine classique de la République et du Haut Empire. A ce moment-là le Rhône coule à travers la vaste plaine de Gaule Narbonnaise qui va de Genève à Toulouse. Tout au plus pourrait-on étudier le rôle du Rhône dans la délimitation des cités. Mais ceci ne relève pas des textes littéraires et encore pourrait-on observer que certains cadastres romains, comme ceux d'Orange, s'étendent sur les deux rives. A l'époque romaine, le Rhône n'est devenu une frontière qu'à la division de la Narbonnaise sous Dioclétien : il a alors séparé la Narbonnaise Première sur la rive droite de la Viennoise sur la rive gauche, de la fin du III^e siècle au V^e siècle ap. J.C.

Le rôle frontière du Rhône n'apparaît donc dans les textes que pour l'époque préromaine et pour l'Antiquité tardive. Avant les Romains, le texte le plus ancien sur le sujet est un fragment de l'Histoire d'Héraclès par Hérodore qui écrit dans la deuxième moitié du V^e s. av. J.C. Il s'agit du fragment 2 conservé chez Etienne de Byzance grâce à son insertion dans le traité "De administrando imperio" de Constantin Porphyrogénète. Parlant de l'expédition d'Hercule aux extrémités de l'Occident pour capturer les bœufs de Géryon, l'auteur distingue les Ibères d'Occident du peuple homonyme du Caucase : "Le peuple ibère dont je dis qu'il habite les rives du détroit, tout en constituant un seul peuple, connaît des dénominations particulières selon les tribus. D'abord ceux qui habitent au bout du monde, les contrées du couchant, portent le nom de Cynètes ; à leur suite, pour quelqu'un qui va vers le Rhône, sont les Glètes, puis les Tartessiens, les Elbysiniens, les Mastienes, les Calcians. Et après ces derniers, il y a le Rhône". L'interprétation de ce texte est difficile. Il n'est pas sûr que les Calcians et le Rhodanos soient de bonnes leçons. Si ces noms sont à prendre tels quels, s'agit-il du Rhône réel ou d'un autre fleuve, par exemple l'Ebre ? Enfin est-il vraisemblable qu'un peuple ibère, quel qu'il ait été son nom, ait pu être vu à la fois comme voisin des Mastienes et comme riverain du Rhône ? Quoiqu'il en soit le texte d'Hérodore est le plus ancien de ceux qui attestent une présence ibère en Languedoc jusqu'au Rhône, attestée aussi chez le Pseudo-Scylax dans le "Périple de la Mer et du monde habité" du IV^e s. av. J.C. : "Après les Ibères viennent des Ligures et des Ibères mêlés jusqu'au Rhône" (fragment 3). La situation ethnographique s'est donc modifiée par l'intrusion d'éléments ibères sur un fond ligure, mais il faut abandonner l'idée d'incursions et de conquêtes.

Plus tard, après l'arrivée des Celtes, le Rhône devint la frontière des Volques Arécomiques dont la ville principale était Nîmes : "Les Volques confinent au Rhône et ont pour vis-à-vis sur la rive opposée les Salyens et les Cavares... Il existe encore d'autres populations sur la rive droite du Rhône, mais obscures et peu étendues" (Strabon, IV, 1,12). C'est le même renseignement donné par Ptolémée : "Après les Volques Tectosages et jusqu'au Rhône viennent les Volques Arécomiques dont les villes de l'intérieur sont Vindomagus et la colonie de Nîmes" (II, 10,6).

Dans l'Antiquité tardive, le Rhône est donné comme limite de la Gaule wisigothique. C'est la situation donnée par Sidoine Apollinaire dans une lettre écrite en 471 où apparaît le nom de Septimanie pour la première fois : "Les Goths violant les frontières de leur ancien territoire parviennent avec tout leur courage ou toute leur masse à reculer jusqu'au Rhône les bornes de leur domaine" (III, 6). Nous sommes donc à un moment où les Wisigoths établis en Aquitaine par le traité de 418 grignotent peu à peu le territoire et reçoivent Narbonne en 462 : il leur reste pour atteindre le fleuve et parvenir à Arles à mettre la main sur les cités de Béziers, Lodève et Nîmes, ce territoire que par dérision on va appeler Septimanie.

Le nom de Septimanie ne correspond, en effet, à aucun territoire de cité ou groupe de cités, à aucune province ou groupe de provinces de l'administration. C'est un nom qui est un sobriquet dû à des circonstances particulières et mal définies. Il n'est pas formé sur le chiffre 7 (septem), ni sur l'adjectif ordinal (septimus), mais sur septimanus qui veut dire relatif au chiffre 7 (d'où vient notre mot semaine : réunion de sept jours). La Septimanie est la réunion de sept éléments : c'est un débris de l'ancien diocèse des Sept Provinces (les deux Aquitaines, les deux Narbonnaises, la Viennoise, les Alpes Maritimes et la Novempopulanie). Lorsque le mot apparaît en 471, c'est au terme de l'expansion wisigothique aux dépens des provinces limitrophes.

C'est finalement en 476 qu'on abandonne aux Wisigoths toute l'ancienne Narbonnaise du Haut-Empire y compris la vallée du Rhône et la Provence. Le Rhône, à nouveau, n'est donc plus une frontière. C'est la situation décrite par Procope vers 540 dans "Les guerres" : "Avec le temps, les Wisigoths supplantèrent l'autorité romaine. Ils s'assujettirent et soumièrent au tribut l'Espagne ainsi que la Gaule qui se trouve au-delà du Rhône" (V, 12,12). C'est le grand royaume d'Euric et d'Alaric II qui s'étendait sur toute la Gaule du Sud jusqu'aux Alpes et au Nord jusqu'à la Loire, celui dont parle le Pseudo-Frédégaire dans sa Chronique de 613 : "Les Wisigoths établis en Aquitaine choisissent Toulouse pour capitale ; ils possèdent le territoire depuis la mer Tyrrhénienne et le Rhône jusqu'à l'Océan en suivant la limite de la Loire" (II, 50).

Le Rhône est redevenu une frontière en 508, après la bataille Vouillé près de Poitiers en 507 où les Wisigoths sont vaincus par les Francs de Clovis. Le fleuve sépare alors les Wisigoths à l'Ouest des Ostrogoths de Théodoric à l'Est : "Les Wisigoths pris de peur levèrent le siège (de Carcassonne). Après cette retraite ils gardèrent les contrées de la Gaule qui s'étendent au-delà du Rhône jusqu'à l'Océan. Comme il ne pouvait les déloger de ces régions, Théodoric leur en laissa la possession et mit la main sur le reste de la Gaule" (Procope, V, 12, 44-45).

Après 526, à la mort de Théodoric, le Rhône resta une frontière mais de nature différente. Tandis que la Septimanie représente ce qui reste en Gaule aux rois wisigoths passés en Espagne, d'où ils la disputaient péniblement aux rois francs

devenus leurs voisins, la Provence quant à elle a été envahie par les Francs. Le Rhône sépare donc la rive droite qui est une partie du royaume d'Espagne wisigothique, de la Provence qui est un élément du royaume franc.

Les Francs attaquèrent depuis la Provence mais les Wisigoths résistèrent. Ainsi en 585, Jean de Biclar (chronique pour l'année 585) peut écrire : "Les Francs désireux d'occuper la Gaule Narbonnaise y pénètrent avec leur armée. Mais Reccarède s'empare du castrum qu'on appelle Ugernum (Beaucaire) qui se trouve bien défendu sur la rive du Rhône". Nous sommes donc enfin dans une période stable. Le Rhône sépare les Wisigoths et les Francs. Cette situation va durer jusqu'à la conquête arabe en 711.

Les textes sur le Rhône antique permettent d'abord d'observer que la géographie antique ne constitue pas une science autonome. Des enquêtes diverses qui relèvent aujourd'hui de la géographie sont rapportées par les Anciens à des champs différents : histoire, topographie, itinéraires routiers, peuplement, botanique etc. Mais ils permettent aussi de voir combien le passage de la géographie mythologique à la géographie descriptive a mûri lentement.

Les Argonautes s'emparent de la Toison d'Or, fuient l'Occident, remontent l'Eridan et pénètrent dans le Rhône qui en est un affluent. C'est un fleuve fantastique qui vient des confins de la terre et qui se déverse sur les côtes de "l'Océan". Il y a dans ce mythe comme un reflet des récits de commerçants qui ont répandu dans le monde grec une vague connaissance de la Gaule celtique et qui ont colporté des histoires effrayantes entourant de mystère les sources de richesses que, peut-être, ils ne voulaient pas divulguer. La légende de Jason est un mythe de la colonisation occidentale qui s'adresse à un public curieux et subjugué.

Le parallèle peut être fait avec la légende d'Hercule et les pierres de la Crau. Prométhée, d'après Eschyle et plus tard Strabon, a annoncé à Hercule que, traversant le pays des Ligures il les repoussera grâce à une pluie de cailloux ronds, envoyés par Zeus. Le mythe devient un élément de connaissance et d'explication.

C'est peu à peu que la connaissance réelle a ruiné le prestige du mythe qui quitte le domaine de la géographie pour celui de la littérature. A l'origine ce sont surtout les événements politiques qui ont détruit le rêve et provoqué le désenchantement. Pour le Rhône c'est acquis avec le passage d'Hannibal et la conquête romaine. Le Rhône désormais n'évoque plus un espace utopique et confus, mais c'est un élément structurant du pouvoir. C'est au fond la thèse qu'a défendue sur un plan diachronique le géographe Yves Lacoste dans un livre publié en 1976 "La géographie sert-elle toujours à faire la guerre", au titre provocant et souvent jugé scandaleux. Mais que le savoir géographique puisse servir à un Etat à faire la guerre, ou bien que la guerre soit un moteur du progrès géographique, cela se vérifie pour la géographie antique, essentiellement orientée vers les besoins de la vie politique et la pratique du gouvernement.

(1) Cette communication a été présentée le 11 mars lors d'une visite de l'Académie à Arles.